EN BREF P 2
Sécurité routière : priorité départementale

TERRITOIRES P 4
Pour des bâtiments départementaux adaptés

TERRITOIRES P 5
Plus de proximité avec les MSAP

vu du Doubs

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT × MARS/AVRIL/MAI 2019 × N° 251

BICENTENAIRE 1819 COURBET, l'art d'être libre 2019 DÉPARTEMENT DU DOUBS

DOSSIER SPÉCIAL COURBET :
LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Autonomie : repoussons nos limites !

DOSSIER / P 4

PRÈS DE CHEZ VOUS P 3
En passant par BESANÇON, CHEMAUDIN, BELLEHERBE…

SOLIDARITÉS P 11
Plus d'emplois avec les marchés publics

LOISIRS & DÉCOUVERTES P 12
ESBF : les raisons d'y croire

Photo : DR

« Si j'ai souhaité positionner le département du Doubs comme fédérateur en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en 2024, c'est bien parce que le regard de notre société sur la vieillesse et le handicap peut changer grâce au sport. »

PEFC 10-31-1282
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Photo de couverture : archives CD25
Vu du Doubs n°251 - Mars/Avril/Mai • Directrice de la publication : Christine Bouquin • Rédacteur en chef : Patrice David • Ont collaboré à ce numéro : Patrice David, Christophe Deplaude, Audrey Garcini-Perrin, Frédérique Tandin, Véronique Vuillemin-Filippi • Mise en page : Agence Elixir • Création graphique : Scoopcommunication • Infographie (p6) : Euréka • Vu du Doubs est une publication périodique éditée par le Département du Doubs - 7 avenue de la Gare-d'Eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 03 81 25 83 13 (direction de la communication) - Fax : 03 81 25 80 41 - www.doubs.fr et vududoubs@doubs.fr • ISSN : 0294-0329 • Dépôt légal 9958 • Impression : Maury • Distribution : La Poste • Vu du Doubs est imprimé à 203 500 exemplaires sur papier blanchi 100% sans chlore PEFC.

Confortons cette autonomie qui nous est si chère

Chacun aspire à vivre chez soi, parmi ceux qu'il aime, le plus longtemps possible, et c'est bien naturel. Aussi, le Conseil départemental du Doubs a la préoccupation constante de conforter l'autonomie des personnes handicapées ainsi que celle des personnes âgées : il mobilise plus de 140M€ chaque année pour cette mission. Toutes les actions que nous entreprenons tendent à soutenir leurs capacités. Les nombreuses propositions de la Conférence des financeurs, évoquées dans le dossier de Vu du Doubs, en témoignent.

Notre collectivité s'est engagée dans une diversification des services et des formes d'accompagnement. Elle est pionnière en France avec le choix d'un modèle de financement limitant fortement le reste à charge des familles, mais aussi l'habitat inclusif. Le maintien à domicile a connu un fort développement ces dernières années et demeure une priorité avec, notamment, une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des aidants. L'accueil familial, les résidences autonomie, l'hébergement temporaire sont autant de formules que nous encourageons comme alternatives aux établissements médicalisés. Ce faisant, nous nous sommes engagés dans un ambitieux programme d'aide à l'investissement de 10 M€ pour la modernisation des EHPAD.

Des solutions répondant mieux à leurs attentes sont proposées aux personnes handicapées, avec davantage de logements adaptés, de places d'accueil spécifiques – pour les personnes atteintes de troubles psychiques, par exemple… Nous soutenons plusieurs réalisations exemplaires comme la réalisation prochaine d'un établissement dédié à cette problématique par l'association AHS-FC Grandvallier, à Pontarlier.

Par-delà ces accompagnements individuels et collectifs, ce sont des questions de dignité humaine et de reconnaissance de notre citoyenneté qui sont posées. Si j'ai souhaité positionner le Département du Doubs comme fédérateur en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en 2024, c'est bien parce que le regard de notre société sur la vieillesse et le handicap peut changer grâce au sport. Voyez l'exploit du navigateur Jean-Luc Van Den Heede qui a remporté, à 73 ans, la Golden Globe Race ! Souvenons-nous des performances de nos athlètes aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016.

Ces exemples nous donnent des ailes ! Les JO doivent être des leviers de développement du sport pour tous. Saisissons ces événements pour faire émerger des projets qui enrichissent notre vie quotidienne à tous, sans distinction !

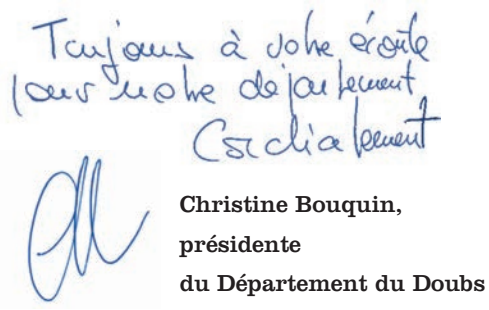

Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs

EN BREF

Sécurité routière : priorité départementale !

359
C'est le nombre d'accidents corporels dans le Doubs en 2018 contre 292 en 2017 et 309 en 2016. Si l'évolution nationale a été très favorable en 2018, ce n'est pas le cas dans le Doubs : 37 tués en 2018 (dont 13 motards et cyclomotoristes) contre 35 en 2016 et 2017 ; 593 blessés (contre 571 en 2016 et 527 en 2017).

25
C'est le nombre de tués sur les seules routes départementales en 2018 (hors RN donc). Un chiffre stable sur les trois dernières années (25 en 2017, 26 en 2016) contre 31 en moyenne par an entre 2007 et 2014.

15M€ PAR AN
C'est le montant investi par le Département pour la maintenance, l'entretien du bon état global de surface et du maintien de l'adhérence de ses routes. Sont menées aussi des opérations d'aménagement et de suppression d'obstacles (éperons rocheux, poteaux, fossés remplacés par des drains…). Une gestion globale adaptée et graduée en fonction des trafics routiers et de l'importance structurante des différentes voies. Un budget de 0,5 M€ est dédié à l'entretien de la signalisation (panneaux et marquage au sol).

4M€
C'est le montant engagé chaque année par le Département pour l'inspection, la maintenance, l'entretien et parfois la reconstruction de ses 2 800 ouvrages d'art (ponts, tunnels, murs, systèmes de protection des falaises), avec là encore un enjeu de sécurité pour les usagers des routes.

AUDITS
Le Département a confié à des cabinets indépendants la réalisation d'audits sur son réseau routier. S'ils n'ont relevé aucune grosse défaillance, ils ont permis de repérer des améliorations possibles pour atténuer la gravité des accidents sur les RD. Ces audits portent sur 26 sections (pour un total de 320 km de linéaire sur les 3700 dont est responsable de Département) où 40 % des accidents mortels ont lieu. Les premières études engagées en 2018 concernent 10 sections prioritaires (80km). Une démarche peu courante en France !

CHALLENGE INTER-COLLÈGES
En partenariat avec la Direction départementale des territoires et l'Éducation nationale, le Département a lancé un challenge dans les collèges pour concevoir une campagne de communication en faveur de la sécurité routière. Une vingtaine d'équipes (soit 90 collégiens) est inscrite et à l'œuvre dès à présent. Les conseillers départementaux juniors du bassin de Besançon sont eux aussi impliqués dans ce concours. Une remise de prix aura lieu par la suite.

PRÈS DE CHEZ VOUS

Suivez l'actualité du Doubs sur www.doubs.fr et @cddoubs

Des caméras utiles à tous !

Photo : Département du Doubs.

2 DANS LE DOUBS

SEPT NOUVELLES WEBCAMS SUR LES ROUTES

Afin de compléter les informations disponibles et de les partager avec les usagers, le Département vient d'ajouter sept webcams à son dispositif déployé depuis 2017.

Ce sont désormais 19 webcams qui équipent le territoire départemental. La vocation première de ce dispositif est d'apporter une aide à la décision aux services du Département. Il donne un aperçu en temps réel de l'état des routes et il facilite l'analyse de la situation. Ainsi, il conforte l'intérêt d'une intervention ou vérifie le service effectué notamment lors des opérations de déneigement.

UN OUTIL UTILE AUX USAGERS

Renouvelées toutes les cinq minutes, les séquences d'une vingtaine de secondes sont accessibles au grand public sur Internet, via le site Inforoute du Département : *www.inforoute25.fr* Elles peuvent constituer pour les usagers une source d'information en temps réel sur les conditions de circulation. Ces webcams, si elles offrent la visualisation de la chaussée, ne permettent pas la distinction des plaques minéralogiques, des visages des automobilistes ou des ouvertures des habitations. Une quarantaine de sites pourraient être équipés à terme.

1 BESANÇON

FONDATION DU PATRIMOINE : 45 PROJETS HONORÉS

Fin janvier, le Département a accueilli la cérémonie de remise des plaques Fondation du patrimoine aux 45 porteurs de projets publics et privés 2015-2018 réalisés dans le Doubs. Odile Faivre-Petitjean, vice-présidente du Département, représentait Christine Bouquin : « Le patrimoine contribue à la renommée des territoires. C'est un atout touristique vital. Les opérations de restauration participent à la mobilisation, à l'animation des communes et permettent à nos entreprises de démontrer un précieux savoir-faire. »

Le Doubs est le département comtois avec le plus d'édifices classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Depuis le 1er janvier 2018, 24 projets patrimoniaux ont été soutenus au titre des contrats P@C pour un total de 344 212 €.

Internet : fondation-patrimoine.org

Élus et lauréats réunis.

Photos : Jack Varlet

Témoignage

Guy Bédel, délégué régional Bourgogne-Franche-Comté de la Fondation du Patrimoine :

« Tout ce qui est témoin de notre histoire, de la pensée, du savoir-faire appartient au patrimoine. Dans la variété des projets que nous retenons, une place est réservée à l'industrie, aux paysages, aux belles histoires humaines. Cette dimension aussi est précieuse. Pour 2019, la programmation commence. De nombreux projets et domaines peuvent être concernés. N'hésitez pas à vous renseigner. »

3 CHEMAUDIN-ET-VAUX

SÉCURISATION DU CARREFOUR EN COURS

Prévue jusqu'à la fin du semestre, cette opération est menée par le Département en étroite collaboration avec cette commune nouvelle. Elle facilitera les échanges entre les deux pôles et le développement de leur liaison en mode doux. D'autres opérations sont prévues sur la route départementale 216, de part et d'autre du giratoire. Le Département assurera la réfection de la chaussée, tandis que le Grand Besançon et Chemaudin-et-Vaux effectueront un ensemble d'aménagements : liaison piétonne le long de la RD, aire de stationnement, relais d'information et de services, dispositifs de sécurité, éclairage public, plantations… Pour le Département, le coût global s'élève à 670 000 €, avec une participation financière de la commune à hauteur de 100 000 €.

Photo : Jack Varlet

De gros travaux ont été réalisés sur les réseaux.

Photo : Yves Petit

Gérard Galliot, conseiller départemental du canton de Besançon 1.

« En plus de sécuriser la circulation, ce carrefour est une belle opportunité de renforcer les liens entre ces deux communes récemment fusionnées. Elles partagent d'ailleurs la zone d'activités de l'Echange»

Le toit est équipé de panneaux solaires.

Photo : Laurent Cheviet

4 BELLEHERBE

UNE ÉCOLE SUR UN PLATEAU

Inauguré en décembre 2018, le nouveau groupe scolaire de Belleherbe est né du besoin de mieux structurer le territoire. « Il devenait nécessaire de proposer des locaux de qualité et de regrouper tous les enfants des dix communes concernées sur un seul lieu », explique le maire Philippe Franchini. Depuis la rentrée, les trois classes de maternelle et les cinq classes de primaire peuvent ainsi s'épanouir dans un bel espace qui a consisté en la réhabilitation de l'ancien bâtiment et la construction d'une extension. Il abrite aussi la cantine et les activités périscolaires. D'autres aménagements ont été repensés comme la cour de récréation avec un préau, des accès sécurisés et un parking. Une harmonie se dégage de ce bâtiment à énergie positive tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'accueil du centre médico-social de Planoise, à Besançon.

Photos : Lionel Georges

POUR DES BÂTIMENTS ADAPTÉS aux services au public

Si l'on vous parle du patrimoine immobilier du Département, vous pensez spontanément à la Saline royale d'Arc-et-Senans, au musée Courbet à Ornans... Cependant, l'essentiel est constitué d'une trentaine de Centres médico-sociaux, d'une vingtaine d'Espaces de gestion routière, de locaux administratifs dispersés dans le Doubs... Soit 120 000 m² de surface utile à entretenir et à gérer. Sans compter les collèges publics, eux aussi propriétés du Département.

C'est peu dire que la gestion d'un tel patrimoine – l'équivalent de 120 hectares clos et couverts ! – est complexe. Pour s'adapter à l'évolution de ses missions et à la baisse des financements publics, le Doubs s'est doté d'un Schéma directeur immobilier départemental (SDID) qui définit une stratégie pluriannuelle. Celle-ci répond aux deux priorités fixées par le projet départemental C@P25 : assurer la qualité et la proximité des services rendus au public et maîtriser les dépenses.

DES SERVICES AU PLUS PROCHE DU PUBLIC

Le premier enjeu du SDID vise à offrir un service social présent sur l'ensemble du Doubs à travers les Centres médico-sociaux, première porte d'entrée au Département pour le public. Plus de 300 agents départementaux des services sociaux sont concernés par cette démarche ainsi que des milliers d'usagers.

De son côté, la Direction des routes, des infrastructures et des transports achève le déploiement de ses services opérationnels sur les différents territoires. Là aussi, quelque 300 agents ont été impliqués.

DES SITES VISIBLES ET ACCESSIBLES

Deuxième enjeu : une logique de rationalisation préside aux regroupements des services à Besançon, alors qu'ils sont actuellement éparpillés dans toute la ville, ce qui touche plus de 400 agents et plusieurs milliers d'usagers.

Deux grands pôles, bien identifiables, sont confirmés :

- au centre-ville, l'Hôtel du Département, avenue de la Gare d'Eau, et le pôle social, rue de la Préfecture ;
- à l'ouest, dans le quartier des Tilleroyes : les bâtiments de la rue Gay-Lussac seront restructurés et agrandis sur 4 000 m² pour améliorer les conditions de travail et réaliser des économies d'énergie. Le public pourra profiter des facilités d'accès et de stationnement.

Cette stratégie de gestion patrimoniale conduit le Département à se séparer de certaines propriétés qui ne correspondent pas à ses missions prioritaires, et à mettre en valeur des sites emblématiques comme le musée Courbet et la Saline royale (voir ci-contre). Une seule volonté préside à ces choix : que le public s'approprie les services et les sites !

Le siège du Département, 7 avenue de la Gare d'Eau à Besançon.

Photos : Lionel Georges

PAROLE D'ÉLUE

Photo : Lionel Georges

Florence Rogeboz, vice-présidente du Département chargée des ressources humaines, des bâtiments et des moyens généraux

« Construire, @ménager, Préserver »

« Le Schéma directeur immobilier départemental est l'outil indispensable à notre projet C@P25 et à notre organisation des services C@P.org. Le SDID permettra de répondre aux besoins des usagers et des personnels avec des locaux fonctionnels et adaptés pour assurer un service public de proximité, dans de bonnes conditions de travail. Les différentes étapes de mise en œuvre du schéma s'effectueront dans la concertation avec les acteurs institutionnels que sont les maires ou présidents d'EPCI, les partenaires sociaux… Cette vision pluriannuelle est portée par un plan d'investissement et de cessions qui se confirmera au fil des ans. Il s'inscrit en tous points dans C@P25 : Construire, @ménager et Préserver. »

AGRICULTURE : des échanges fonciers gagnants-gagnants

Le Département du Doubs accompagne les agriculteurs et les élus locaux dans une démarche originale d'échanges de parcelles, avec le concours de la Chambre d'agriculture.

Plus rapides et moins complexes que les opérations de remembrements ou d'échanges de propriété, les échanges en jouissance permettent aux agriculteurs de se constituer, à l'amiable, des espaces d'exploitation cohérents. Résultat : moins de déplacements en tracteur, des économies de carburant, des conditions de travail améliorées, des parcelles plus faciles à entretenir… Pour les propriétaires, c'est le titulaire du bail qui continue d'honorer ses engagements.

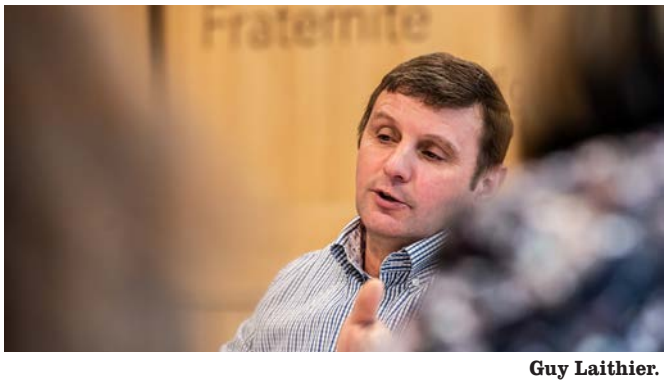

Photo : Lionel Georges

Guy Laithier.

Une première expérimentation a été menée avec succès à Montfaucon avec le concours de la Chambre d'agriculture. « Je suis passé de 23 parcelles dispersées à seulement six regroupées sur trois secteurs », témoigne Guy Laithier, exploitant agricole.

« Nous avons été conquis par cette expérimentation si bien que nous avons proposé à la Chambre d'agriculture de l'étendre à de nouvelles communes », déclare Béatrix Loizon, vice-présidente du Département. Seule collectivité compétente en matière d'aménagement foncier agricole, le Département prend en charge la moitié du coût des opérations, l'autre moitié étant partagée entre la Chambre d'agriculture et les exploitants.

Pour en savoir plus : doubs.fr

Le Doubs se distingue au salon de l'agriculture

Photo : Laurent Cheviet

Christine Bouquin a suivi le concours du cheval comtois.

Bien représenté à la plus grande ferme de France, du 22 février au 2 mars à Paris, le Doubs a vu ses productions AOP (morbier, mont d'or, comté) et IGP (saucisses de Morteau et de Montbéliard), ainsi que ses vaches et ses chevaux comtois recueillir de nombreux trophées. Si ces distinctions sont une reconnaissance du travail accompli, elles sont aussi un atout commercial en France et à l'étranger. C'est pourquoi le Département encourage financièrement la présence des éleveurs et des producteurs au salon international, chaque année. De nombreux élus départementaux sont allés les soutenir sur place, à commencer par la présidente Christine Bouquin lors du concours du cheval comtois.

Photo : DR

Le député Frédéric Barbier, conseiller départemental du canton de Valentigney, en visite au salon de l'agriculture.

Sur le parvis de la Maison des services de Valdahon.

Photo : Laurent Cheviet

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC : accessibilité et proximité

Lieux d'accueil et d'information à destination des usagers du service public, les MSAP (Maisons de services au public) regroupent en un seul lieu tous les services administratifs. Ce dispositif de mutualisation comporte un enjeu majeur : maintenir l'attractivité du territoire !

Pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des administrations publiques, l'État a lancé en 2016 le déploiement des Maisons de service au public. Au nombre de 1350 en France à fin 2018, elles sont notamment nées de la réorganisation territoriale (loi NOTRe de 2015) qui a imposé de repenser l'accès aux services de proximité.

FACILITER LES DÉMARCHES

L'objectif est d'accompagner les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne et de rendre accessible, en un lieu unique, les différents organismes publics : les services postaux, les prestations sociales (assurance maladie, allocations familiales, …), l'accès à l'emploi (Pôle emploi, mission locale), ou bien encore les démarches liées au transport, l'énergie, la santé…

Les MSAP peuvent être créées à l'initiative de collectivités, d'associations, ou par le groupe La Poste qui en compte 500 en France dont 6 dans le département du Doubs. Principalement présentes en milieu rural où l'accès aux services est souvent plus difficile, elles peuvent également être implantées en ville, à l'image de celle de Planoise à Besançon, ou celles de Montbéliard et Sochaux. Ces dernières ont aussi pour vocation d'aider à l'insertion de la population confrontée aux barrières de la langue française.

LE DOUBS PARMI LES PRÉCURSEURS

Le Doubs compte actuellement 22 MSAP. Ce qui le place parmi les précurseurs car, dès 2010, il faisait partie des 23 départements à tester le dispositif « + de services au public ». Fortement engagé, le Département met un point d'honneur à réduire les déséquilibres territoriaux. En préambule de son action, une grande enquête a été conduite sur internet afin de mieux connaître les besoins des usagers. Les suggestions de près d'un millier de personnes sont venues enrichir l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP). Les MSAP sont l'une des réponses apportées.

Les usagers sont conseillés par des agents formés.

Photo : Laurent Cheviet

PAROLE D'ÉLUE

Photo : Lionel Georges

Danièle Nevers,
conseillère départementale
de Baume-les-Dames

« L'objectif des MSAP est bien de réintroduire les services publics qui ont déserté le milieu rural. Sans ces maisons, les usagers les plus éloignés étaient obligés de faire près de 100 kms ! Le Doubs central compte désormais six sites MSAP. On y trouve accueil, information et accompagnement grâce à un personnel polyvalent capable d'aider les personnes aussi bien sur des questions liées à la famille, la santé, les impôts… Les usagers sont accompagnés de façon personnalisée, notamment sur le volet Emploi, en levant tous les freins (illettrisme, problème de mobilité, manque de formation…). Le numérique constitue aussi une vraie demande de la part des seniors, mais aussi des plus jeunes. Une récente enquête a montré que 98 % des usagers étaient pleinement satisfaits des services de nos MSAP. C'est encourageant ! »

PAROLE D'ÉLU

Photo : Lionel Georges

Denis Leroux,
vice-président du
Département chargé
de l'aménagement numérique
et du développement
des usages

«Le numérique est au cœur de nos préoccupations et les MSAP sont un des endroits stratégiques où ce développement doit avoir lieu. D'ailleurs, depuis fin 2017, le gouvernement a lancé un vaste plan d'inclusion numérique : en partant des besoins de la population et des moyens existants, cette stratégie vise à coordonner les différents acteurs locaux : collectivités, associations, centres sociaux… C'est une priorité ! En effet, 13 millions de Français n'ont pas encore accès à Internet, pour des raisons géographiques ou matérielles. De plus, à l'heure où bon nombre de démarches se font sur Internet (billets de train, demande de passeport, banque en ligne…), il convient d'accompagner les usagers. Cette aide ne doit pas être uniquement technique mais aussi humaine. En ce sens, les MSAP sont le lieu idéal pour réduire la fracture numérique. »

Valdahon : un lieu de vie qui rayonne

À Valdahon, la Maison des services créée en 2000 est devenue MSAP en novembre 2016. Elle dispose donc d'une solide expérience des services publics et sociaux et sa fréquentation est toujours aussi importante. Un point dont se félicite le maire, Gérard Limat : « Notre MSAP a une position stratégique dans le village. Elle anime le centre du bourg et propose, sous le même toit, des services de proximité à ses 5700 habitants. »

Mais elle ne concerne pas que les Valdahonnais puisqu'elle couvre les communes voisines, soit environ 26 000 habitants. Sur trois étages, la MSAP propose une large offre de services administratifs, médicaux et sociaux. Outre les services présents en permanence comme le centre médico-social du Département ou la Mission locale, la MSAP accueille ponctuellement des structures comme la CAF, la CPAM, des caisses de retraite, Pôle Emploi, l'ADIL (information sur le logement)…

« On totalise environ 20 000 visites par an, précise Jacques Angeli, maire-adjoint délégué aux affaires sociales. Ces usagers apprécient ce guichet unique qui leur évite la galère des démarches fastidieuses et des trajets. »

La Poste, service public diversifié

À l'entrée de ces bureaux un peu particuliers, deux logos apparaissent : celui de la Poste et celui des MSAP. En plus des services courants (distribution de courrier, de colis et banque postale), ils exercent un autre métier : aider et accompagner les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne (allocations familiales, sécurité sociale, mutuelle, emploi, énergie…).

« La Poste est la première entreprise de proximité humaine : deux mots-clés dont nous démontrons la réalité chaque jour. C'est ainsi que nous gérons six MSAP dans le Doubs », argumente Jean-François Courtoy, délégué départemental. Depuis toujours, la Poste est en effet étroitement associée au développement des territoires ruraux et reste le principal opérateur de service public. Abriter des MSAP était donc tout à fait cohérent. Un chargé de clientèle de la Poste a été formé pour accueillir et suivre le public. En proposant ces nouveaux services à la population, La Poste contribue aussi à la réduction de la fracture numérique : elle met à disposition gratuitement des ordinateurs, tablettes, imprimantes et scanners.

Photo : Laurent Cheviet

Jean-François Courtoy, délégué départemental de La Poste.

LE DOUBS,
UN DÉPARTEMENT À VOTRE SERVICE

QU'EST-CE QUE LE GIR ?

Le GIR, Groupe Iso-Ressource, permet de mesurer le degré de perte d'autonomie des personnes âgées, de 6 (perte faible) à 1 (perte forte). Cela détermine les besoins en services et en accompagnement ainsi que le montant de l'APA (selon le niveau de ressources du foyer).

7 400 PERSONNES ÂGÉES

demeurent chez elles avec l'appui d'une intervenante à domicile grâce à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).

Pour réserver une place d'accueil dans un établissement, utiliser le site Internet ViaTrajectoire (voir page 8) **https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/**

4 700 PERSONNES ÂGÉES

sont accueillies dans une résidence, un foyer-logement, une famille d'accueil ou un établissement d'hébergement (de jour, de façon temporaire ou durable).

Parmi elles, **3 990** bénéficient de l'APA en établissement, compte tenu de leurs ressources financières, et **600** font appel à l'aide sociale. Pour rappel, cette aide est une avance qui peut faire l'objet d'une récupération sur revenus ou succession.

Pour tout renseignement, s'adresser au DÉPARTEMENT DU DOUBS, direction de l'Autonomie, Tél. : 03 81 25 86 15 Courriel : da@doubs.fr Internet : doubs.fr

La MDPH est le guichet unique réservé aux personnes handicapées.

Une situation de handicap, temporaire, évolutive ou définitive, ouvre des droits à compensation et d'accès à des services : Prestation de compensation du handicap, carte de mobilité inclusion, complément de ressources, Allocation aux adultes handicapés, Reconnaissance qualité travailleur handicapé, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Après constitution d'un dossier complet et analyse de la situation, les demandes sont présentées à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les aides et allocations sont versées par divers organismes : Caisse d'allocation familiale, Département…

Des spécialistes de la MDPH aident à déterminer les adaptations nécessaires à une personne handicapée dans sa vie quotidienne en termes d'habitat, de mobilité, d'autonomie…

MDPH
13-15 rue de la Préfecture à Besançon. Tél : 03 81 25 90 00 Fax : 03 81 25 90 01 Courriel : contact@mdph.doubs.fr Internet : mdph.doubs.fr

14 500

c'est le nombre de dossiers déposés en 2018 (**+5%** par rapport à 2017), ce qui correspond à **44 000 demandes** différentes, soit 3 par dossier en moyenne.

3 MOIS ET 10 JOURS :
c'est le délai moyen de traitement des dossiers, délai en baisse de **2,6%** par rapport à 2017.

41 500

c'est le nombre de personnes suivies par la MDPH pour au moins un droit en cours (au 1/1/2019, soit une augmentation de 3% par rapport à 2017).

DOSSIER SPÉCIAL

Bicentenaire COURBET

Courbet : un dessinateur réhabilité

L'exposition qui a débuté le 14 février au musée Courbet, à Ornans, est historique à plus d'un titre. À découvrir jusqu'au 29 avril !

« Les dessins de Courbet n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies », signale Niklaus Manuel Güdel, commissaire de l'exposition *Courbet dessinateur*. Pis que cela : sa réputation de dessinateur a été mise à mal à la suite d'une exposition consacrée au fonds Reverdy (du nom de son beau-frère avec lequel il était fâché), en 1984. De fait, sur 208 dessins, seuls deux étaient authentiques ! À présent, l'exposition organisée à l'initiative de Frédérique Thomas-Maurin, conservateur en chef du pôle muséal Courbet, permet de réhabiliter enfin le talent exceptionnel du maître du réalisme.

Un travail de recherche franco-suisse

« Depuis 2017, nous menons un projet de recherche binational sur le sujet », précise Niklaus Manuel Güdel. « Le dépouillement des archives et des catalogues nous permet de lui attribuer, pour le moment, 250 dessins, la plupart inédits ou oubliés. » Beaucoup reste à faire !

« Pour Courbet, le dessin avait plusieurs fonctions, poursuit le spécialiste suisse : fonctions formatrice, mémorielle (croquis de voyage…), préparatoire aux peintures, illustrative d'ouvrages d'amis poètes comme Baudelaire, publicitaire pour faire connaître son œuvre ». Enfin, Courbet pouvait concevoir un dessin comme une œuvre à part entière et dans ce cas, il convient de parler de chef d'œuvre comme ce *Femmes dans les blés*, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lyon.

Cette exposition historique à plus d'un titre illustre tous ces aspects à travers des prêts de collections publiques et privées, françaises et étrangères, dont de nombreux inédits. Ce premier événement augure bien des nombreuses festivités inscrites au programme du Bicentenaire de Courbet !

Christine Bouquin en compagnie du peintre Yan Pei-Ming

Photo : Jack Varlet

En souscription
Une nouvelle œuvre pour le musée Courbet

L'association des Nouveaux Mécènes de Courbet se propose d'acquérir une œuvre de jeunesse du maître du réalisme pour en faire don au musée départemental d'Ornans.
De facture classique, particulièrement raffiné, ce tableau représente sa plus jeune sœur, Juliette, de 12 ans sa cadette. Il est actuellement présenté dans le cadre de l'exposition *Courbet dessinateur* à côté d'un autre portrait de la jeune fille, un dessin prêté par le musée d'Orsay. Le tableau appartient à un collectionneur franc-comtois qui l'avait acheté lors d'une vente aux enchères au château Bontemps (Arbois), en 1987. Au moment de s'en séparer, il souhaite vivement qu'il aille enrichir la collection permanente du musée Courbet auquel il apportera une touche familiale supplémentaire. « C'est pourquoi il en demande un prix de vente relativement modeste, soit 250 000 € », soulignent Annick Henriet-Delestre, présidente des Nouveaux Mécènes, et Pascal Pasquier, vice-président. Laurence des Cars, présidente du musée d'Orsay (partenaire du musée Courbet), apporte tout son soutien à cette acquisition.

À noter : votre don est déductible directement de votre impôt sur le revenu, à hauteur de 66%. Ainsi, un don de 300 € ne "coûte" que 100 €. Contact : Les Nouveaux Mécènes de Courbet, C/O Rolande Bouvot, 15 rue de l'Église Saint-Pierre 25870 Les Auxons

Annick Henriet-Delestre et Pascal Pasquier.

Photo : Jack Varlet

Une vie, une œuvre, chapitre II : un succès mondial

Dans le précédent numéro de Vu du Doubs, nous avons suivi le jeune Gustave, enfant choyé, d'Ornans à Besançon. Nous l'avons quitté à Paris où, tel un Rastignac, il veut se faire un nom.

Le jeune peintre est admis pour la première fois en 1844 au Salon, exposition annuelle officielle organisée par l'Académie des Beaux-Arts. C'est le début de la consécration mais aussi d'une histoire mouvementée. Il y participera jusqu'en 1870 et remportera plusieurs médailles.
Au début des années 1840, Courbet rencontre Virginie Binet qui sera son modèle et sa maîtresse pendant dix ans. Elle lui donnera un fils en 1847 qui décédera en 1872. Courbet refusant le mariage, en 1855, elle le quitte. Courbet écrit alors: "Je regrette beaucoup mon petit garçon mais j'ai suffisamment à faire avec l'art sans m'occuper de ménage. Un homme marié, pour moi, est un réactionnaire. "

La rupture du réalisme

Le rendez-vous avec « la grande peinture » selon ses propres termes a lieu en 1850 avec la présentation au Salon d'*Un Enterrement à Ornans* (Paris, musée d'Orsay). Et c'est un scandale qu'il provoque. En 1855, *L'Atelier du peintre* (Paris, musée d'Orsay) est refusé à cause de ses dimensions hors normes. Le jury estime qu'il "faut arrêter ces tendances désastreuses pour l'art français" ! Courbet fait aménager le Pavillon du Réalisme en marge de l'Exposition universelle pour le présenter.

Photo : Pierre Guenat

Portrait de Gustave Courbet **,** par Louis-Joseph Lebœuf (1860, plâtre), musée Courbet.

Un succès mondial

Proudhon figure parmi les nombreux personnages de cette œuvre. Dès lors, les échanges intellectuels se développent entre le philosophe et l'artiste pour aboutir, en 1865, à la publication *Du principe de l'art et de sa destination sociale*. Dans cet ouvrage fondamental, Proudhon commente des œuvres de Courbet pour étayer sa pensée sur les rapports entre l'art et la société.

Dès le début des années 1850, Courbet obtient une reconnaissance mondiale et se constitue un cercle de fidèles partisans et de collectionneurs. Ses œuvres sont exposées à Bruxelles, à Berlin ainsi qu'à Vienne.

Courbet aborde de nouveaux sujets comme les scènes de chasse et les marines. Il séjourne régulièrement en Normandie où il travaille aux côtés d'Eugène Boudin et de Claude Monet. Courbet devient un modèle pour les Impressionnistes.

Quelques traits de caractère

Charles Léger, dans son ouvrage *Courbet et son temps* (Les Editions Universelles, 1948) le décrit : « *Grand, élancé, barbe pointue, longs cheveux noirs, pipe à la bouche, circulant avec une énorme canne.* » Solide, plein de vitalité, ce personnage en impose !

L'un de ses amis, le critique d'art Jules Castagnary, dit de lui qu'il est doté « *d'une inébranlable confiance et d'une indomptable ténacité* ». Il poursuit : « *À Paris [il] était resté Franc-Comtois. Le milieu ambiant n'avait aucune prise sur lui, il avait gardé ses idées, son vocabulaire, son accent* […] ».

Chantal Duverget lors d'une de ses conférences au musée Courbet.

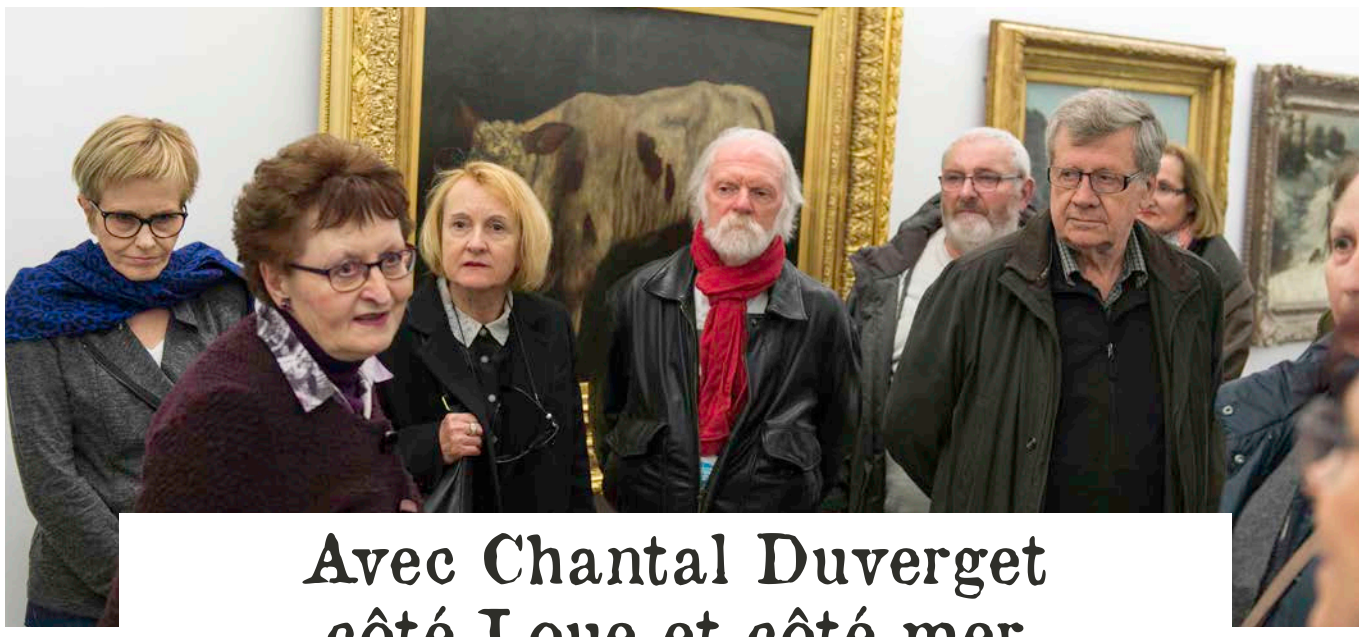

Photo : Laurent Cheviet

Avec Chantal Duverget côté Loue et côté mer

Docteur en histoire de l'art et chargée de cours à l'Université ouverte de Franche-Comté, Chantal Duverget s'est notamment spécialisée dans la peinture d'origine comtoise.

Vous donnez un cycle de conférences sur Courbet, notamment le 28 mars à Montbéliard*. Sous quelle approche ?

Il sera question de deux lieux emblématiques de Courbet : la vallée de la Loue et la Normandie où le peintre séjourna longuement. En Normandie comme en Franche-Comté, ce qui le captive, c'est l'eau et la roche. Dans ses toiles d'Étretat, les falaises prennent toute la place, rappelant la Roche du Mont à Ornans. De même dans *Mer orageuse* ou *La Vague*, l'écume semble être rentrée dans la toile : on a littéralement l'impression d'être éclaboussé. Quant au *Chêne de Flagey*, si majestueux, Courbet le place au centre du tableau, comme une référence à son pays natal et à lui-même, voulant s'imposer au milieu artistique. C'est ce caractère novateur qui m'intéresse : Courbet non pas en tant que chef de file du réalisme, mais plutôt comme précurseur de l'impressionnisme, par la modernité de son travail.

Votre dernier ouvrage, Peindre la Franche-Comté, de Courbet à Messagier, évoque-t-il une filiation entre ces deux artistes ?

Le livre propose une promenade artistique dans la région. Les sites de prédilection de Courbet ne sont pas oubliés. Au cours des XX[e] et XXI[e] siècles, nombreux sont les peintres qui ont, comme lui, exalté la Franche-Comté, ses paysages, son habitat, ses hommes et leur vie quotidienne. Qu'il s'agisse de Messagier, Charles Belle ou Pascal Lombard, tous glorifient les beautés de la nature. Il y a certes une filiation, par contre le style diffère : du réalisme à l'abstraction, en passant par le naturalisme et le postimpressionnisme.

Courbet, toujours d'actualité ?

C'est lui qui a rendu célèbre la Franche-Comté partout dans le monde. Sur 900 œuvres, 300 ont été peintes dans la région. Il en est le meilleur ambassadeur, aujourd'hui encore !

*Le 28 mars, grand amphithéâtre des Portes du Jura, Montbéliard 18h-20h.

Courbet s'invite au musée de Besançon

Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (MBAA) de Besançon cumule les événements autour du Bicentenaire Courbet, entre mars et juin. « Nous conservons une douzaine de ses œuvres et nous avons imaginé de les faire redécouvrir de façon un peu décalée », commente Nicolas Bousquet, responsable du développement culturel des musées du centre. Un guide médiateur emmènera ainsi les visiteurs (un dimanche sur deux, à 15h) sur les traces de l'artiste "sans courbettes". Mais il ira aussi à la recherche de Courbet avant Courbet, autour d'œuvres qui ont pu l'inspirer ou qui se rattachent à ses engagements. Un outil numérique sur tablette ou smartphone proposera, pour les visites en solo, une série originale de vidéos commentées.
Cette diversité de propositions convoque toutes les disciplines et s'inspire des peintures de Courbet : lecture théâtralisée avec le département art dramatique du Conservatoire le 9 mai en nocturne (18h- 21h), visite dansée de la danseuse-chorégraphe Aurélie Gandit du 23 au 26 mai, en coproduction avec les 2 Scènes, performance in situ : un temps suspendu avec la compagnie Teraluna le 13 juin en nocturne. Et bien d'autres surprises qui illustrent toute la modernité de Courbet !

www.mbaa.besancon.fr

Photo : Thierry Saillard

La salle où figurent Courbet et ses contemporains.

Photo : DR

Œuvres croisées sur les sentiers de Courbet.

Roumanie-Courbet : le temps fait la force

C'est un anniversaire qui lie, par-delà les décennies, un homme et un pays... En effet, au bicentenaire de la naissance Gustave Courbet fait écho le centenaire de la Roumanie moderne. Il n'en fallait pas davantage pour créer un événement croisé d'autant que Bistrita-Besançon sont jumelées depuis plus de vingt ans. La très active association Franche-Sylvanie, qui propose régulièrement des événements culturels entre les deux pays, a imaginé un symposium de peinture « Sur les sentiers de Courbet ».

« Après un symposium en Roumanie en 2017, c'est au tour de six peintres français et quatre peintres roumains de travailler ensemble sur les terres de Courbet, pour s'en inspirer en totale liberté : paysages, personnage, réalisme... », explique Antoine Pétiard, président de l'association.

Réunis en résidence à Vuillafans durant une semaine en mars, les artistes offriront ensuite une exposition collective. L'atelier de Gustave Lafond, peintre-sculpteur exposant aussi ses travaux sur Courbet, accueillera en musique leur production à Ornans, le 22 mars, tandis que la galerie de l'Ancienne Poste les recevra à Besançon du 23 au 30 mars. Associé à l'événement, l'ensemble Tétraktys, en formation de quatuor, apportera une note musicale teintée de Mozart, Britten, Purcell et Bach, à l'occasion des deux vernissages.

Tél. 06 50 53 67 59
Courriel : franchesylvanie@gmail.com
https://franche-sylvanie.wixsite.com/

Courbet 2.0 par Nacle

Photo : DR

Ferme de Flagey, terre d'artistes

Les célébrations du Bicentenaire sont l'occasion de se pencher sur les nombreux artistes qui, à l'image du maître d'Ornans, s'inspirent des vallées de la Loue et du Lison. Cinq d'entre eux s'installent à la Ferme familiale de Flagey pour l'opération Terre d'artistes, entre mai et septembre.

La muséographie de la ferme de Flagey promet d'être largement chamboulée durant ces quelques mois. Les travaux protéiformes des artistes invités se succéderont : dessins, copies, peintures feront vivre le site, avec des temps de présence de leurs auteurs *in situ*, des rencontres et des échanges.

Brigitte Deloge, histoires de jardin

L'artiste de Fertans creuse son sillage dans la veine Courbet en version acrylique ou en mosaïque : « Je travaille avec différents médiums pour créer des réalisations hybrides ». Ses œuvres figuratives comme abstraites sont pour la plupart guidées par la nature. Durant sa résidence du 2 au 31 mai, elle travaillera notamment sur l'évolution du jardin de Flagey.

Marc Degois, les paysages du Pays

Ses dessins à l'encre de chine et au pastel réalisés spécialement en amont de l'exposition constitueront une étude des paysages de Flagey. La posture humaniste de Courbet inspire plusieurs objectifs à l'artiste ornanais pour sa résidence, du 1er au 30 juin, par exemple : « Comment la peinture, notamment celle de Courbet, a-t-elle affecté le pays pour en faire des paysages? ».

Sophie Bourgon, la copiste

Comme l'avait fait en son temps le jeune Gustave en fréquentant assidûment la grande galerie du Louvre avec son chevalet, Sophie Bourgon s'inspire quant à elle des œuvres du maître d'Ornans, dont elle est copiste depuis plusieurs années. Du 6 au 28 juillet, l'artiste réalisera trois nouvelles œuvres *in situ* et en public.

Nacle et Courbet 2.0

Spécialisé dans le Street art, Nacle, le graffeur bisontin, n'en est pas à son coup d'essai dans son approche plastique de Courbet : portraits, fresques mais aussi une *Origine du monde* revisitée. Sa vision très contemporaine montre combien Courbet est toujours un artiste d'aujourd'hui. Du 3 au 25 août.

L'hyperréalisme d'Albert Ordiales Jauret

« Ma peinture est jusqu'à présent essentiellement un travail de commande et de recherche technique, elle est sage et policée. Je la souhaite maintenant plus "politique", dérangeante et humaniste, plus inscrite dans les problématiques du temps. Cette série de tableaux est le point de départ d'un travail qui exprimera ma vision de nos sociétés ». À découvrir du 2 au 29 septembre.

Exposition collective

« Un an au pays de Courbet » réunira, du 3 au 27 octobre, le travail des ateliers d'arts plastiques au sein du Pôle Courbet ou hors les murs. Une restitution de grande ampleur d'œuvres réalisées par des personnes en situation de handicap ou d'exclusion, encadrées par les structures d'aides à l'autonomie.

Un des paysages de Marc Degois

Photo : DR

Courbet en haut de l'affiche

Une série théâtrale en six épisodes, immense fresque biographique sur le grand peintre : il fallait oser s'y atteler... La compagnie ornanaise, les Menteurs d'Arlequin, l'a fait ! Mais pas toute seule. *Courbet en série*, projet collectif et atypique, a réuni durant deux ans plus de cinquante personnes. « Il s'agissait d'intégrer des gens de tous horizons dans le processus de création. Ceux qui avaient une expérience théâtrale se voyant plutôt comédiens, les autres plutôt techniciens », souligne Thomas Personeni, le directeur artistique. L'objectif : amener le maximum de spectateurs à rencontrer le grand peintre dans son intimité en suivant, mois après mois, l'évolution de sa vie et de sa carrière. Le résultat, en sept heures de spectacle, brosse un Courbet à la frontière de l'intime et du public. Deuxième temps fort de la compagnie ornanaise, un spectacle plus intimiste mettant en scène quatre personnages sur un texte de Philippe Cormery, comédien-auteur dirigeant le théâtre des Sources, de Nans-sous-Sainte-Anne. *Les libertés de Courbet* réunit un capitaine de gendarmerie du Second Empire, une jeune veuve de guerre, une vieille femme un peu commère et Courbet lui-même. Comme le dit le titre de cette courte pièce, les "Libertés" peuvent trouver un terrain d'application dans des domaines parfois contradictoires...

Représentations au CAL (Centre d'animation et de loisirs) d'Ornans. Office de tourisme : 03 81 62 21 50
- *Courbet en série* a débuté en janvier mais il n'est pas indispensable d'avoir vu les premiers épisodes pour apprécier les suivants. Épisodes 3&4 le 23 mars, épisodes 5&6 le 25 mai, à 20h.
- *Les libertés de Courbet*, le 4 mai et le 28 juin, 20h30.

Photo : DR

Une troupe qui associe professionnels et amateurs.

Hypotypose : de l'image aux mots

La photographie prend son essor au 19e siècle et Courbet y est sensible. Le réalisme photographique bouleverse les codes et l'imaginaire des peintres mais aussi des écrivains. Baudelaire, Lamartine, Rimbaud, Zola, Nerval, Heredia, Cros... La littérature devient un magasin d'images. Une machine à voir. Les paysages de Baudelaire sont construits comme un appareil photographique. Rimbaud parle de « ruissellement d'images ». Hypotypose a été conçu par la Compagnie de la Loue pour « donner à voir par les oreilles », avec Bernadette Boucher, comédienne, et Robin Kowalski, violoncelliste.

Samedi 23 mars, à 15h, au musée Courbet.

Le Printemps des amateurs à Nancray, en 2018.

Photo : Jack Varlet

Les amateurs font le Printemps !

Élément fondateur et fédérateur, Courbet sera le fil rouge de la quinzaine de spectacles proposés lors de la 2e édition du Printemps des Amateurs, au mois de mai. Avec deux mots d'ordre : qualité et gratuité.

Musique, théâtre et danse dans un florilège de représentations : les rendez-vous sont d'ores et déjà donnés, les dimanches 5, 12 et 19 mai après-midi. La Saline royale d'Arc-et-Senans, le musée des Maisons comtoises de Nancray et la Ferme de Flagey accueilleront amateurs et professionnels. « Il s'agit de mettre en valeur les structures qui encadrent les artistes amateurs, commente Ludovic Fagaut, vice-président du Département, chargé notamment des actions culturelles. Nous leur proposons des conditions techniques et des installations sonores professionnelles dans des lieux culturels emblématiques du Doubs. »

Comme au temps de Courbet

Quelle que soit la discipline, les formats courts de 30 à 45 minutes sont privilégiés, permettant au public de voir le maximum d'artistes et de spectacles. Orchestres, petites formations et chorales : une thématique surtout musicale investira la Saline royale le 5 mai. De nombreuses écoles de musique, soutenues par le Département au fil des ans, présenteront sur scène jusqu'à 80 musiciens en herbe. Les ensembles Contre z'ut, le Contrepoint, l'orchestre Takajouer seront eux aussi de la partie. Au programme, des compositeurs du temps de Courbet, des airs et chœurs d'opéra inspirés de la vie et l'œuvre du peintre, un ciné-concert qui dévoilera certains de ses tableaux.

Ouvert à tous

En 2019, la manifestation prend de l'ampleur, le programme s'étoffe et s'ouvre au théâtre et à la danse au musée de Nancray, le 12 mai. Avec la compagnie Group, une trentaine de danseurs amateurs se produiront sur une chorégraphie de Caroline Grosjean. Du côté du théâtre, la compagnie Les Sens des Mots proposera avec quinze comédiens amateurs un spectacle autour de L'Origine du monde : « C'est un défi que de traduire sur le plateau la modernité de ce peintre organique et révolutionnaire », commente Thibault Rossigneux, le metteur en scène.

Le 19 mai à Flagey, un projet commun de trois écoles de musique (EMIPO, Musica'Loue, CFCMA) offrira un spectacle musical inspiré de la vie et de l'œuvre de Courbet, joué par 70 jeunes musiciens et dirigé par Philippe Boillot.

Les travaux en arts plastiques et en théâtre, réalisés avec des personnes en situation d'exclusion, seront présentés en partenariat avec le CCAS de Besançon. Elles seront quelques-unes à reconstituer une table de convives tirée d'un tableau de Courbet.

Programme complet sur doubs.fr

Le 1er mai sur les pas de Courbet

Ce jour-là, il y a les brins de muguet, la fête du travail... mais aussi, à Ornans, depuis 37 ans, la Randonnée verte du 1er mai. Un événement quasi institutionnel, avec plusieurs circuits proposés par l'association les Gâs de la Vallée. Pour marquer l'anniversaire de l'enfant du pays, la randonnée s'intitule cette année « Sur les pas de Courbet » : les marcheurs iront à la découverte des lieux qui lui ont été chers.

« Les trois parcours de 12/18/24 km iront jusqu'en vallée de la Brême où il se rendait le plus souvent, mais aussi vers des points de vue pour embrasser du regard toute cette magnifique vallée de la Loue. Un petit circuit de 3,5 km dans Ornans permettra à tous, même aux familles avec des poussettes, de profiter de cette journée », indique Gérard Coulet, coordinateur de la randonnée. Ouverts à tous, sans condition d'âge et sans esprit de compétition, les parcours permettront aussi de découvrir une dizaine de tableaux de l'artiste d'Ornans. Des reproductions et un explicatif de chaque œuvre seront installés pour l'occasion en divers sites où le peintre planta son chevalet.

« Chaque image sera doublée d'une photo du lieu aujourd'hui afin de voir les changements que le temps ou les hommes ont apportés », poursuit Gérard Coulet. Le Centre d'animation et de loisirs d'Ornans, également point de départ des randonnées, proposera une exposition sur la vie du peintre afin de boucler la boucle.

Renseignements au 06 69 17 62 40 (Gérard Coulet). Inscription sur place le jour de la randonnée.

Photo : DR

À la rencontre des tableaux de Courbet.

Le Trail'n Loue, étape spéciale

Comme un symbole pour marquer cet anniversaire de l'enfant du pays, les trailers du 6e Trail'n Loue s'élanceront, pour la première fois, depuis le musée d'Ornans, les 20 et 21 avril. Après avoir exploré les principaux belvédères de la cité, les coureurs passeront par Echevannes, Vuillafans, Lods et des coins insolites comme la Tuffière, pour arriver à Mouthier-Haute-Pierre, cœur de l'événement.

« Dans de nombreux sites où le peintre planta son chevalet, les coureurs poseront leurs baskets. Il sera possible de gagner des entrées pour le musée d'Ornans », signale Samuel Fritsch, l'un des organisateurs.

Créé et animé par les étudiants de la filière Management du Sport de l'UPFR des Sports de Besançon, le Trail n'Loue a acquis ses lettres de noblesse, attirant désormais quelque 1000 sportifs à l'assaut de la vallée de la Loue. Deux jours durant lesquels les tracés se pratiqueront en solo (18 km le 20 et 32 km le 21) ou en binôme (77 km en deux étapes : les 45 km Courbet le 20 et le 32 km le 21).

« Cette année, nous innovons aussi avec le Trail des Sources, un tracé de 18 km, poursuit Samuel Fritsch. Il fait office de parcours test dans l'optique d'accueillir le championnat de France universitaire de Trail en 2020. L'épreuve accueillera donc 500 coureurs le dimanche, au lieu de 300 ». L'artiste d'Ornans et les trailers reliés par le plaisir de la pleine nature en vallée de la Loue : qui y aurait pensé ?

Inscriptions sur le site Internet www.trail'n Loue.com

Photo : DR

Le départ de la course dédiée à Courbet se fera devant le musée.

Autonomie : repoussons nos limites !

Que nous soyons valides ou atteints d'un handicap, nous vivons de plus en plus âgés... mais inégaux face aux risques de perte d'autonomie. Ce qui nécessite des réponses variées à des situations multiples ! Acteur principal des solidarités humaines, le Département accompagne les publics concernés au quotidien tout en préparant l'avenir. Entre le soutien à domicile et l'accueil en résidence médicalisée ou non, des formules alternatives se développent.

Photo : Yves Petit

Autonomie et bien-être : un des ateliers des Invités au festin.

Photo : Jack Varlet

Annick Jacquemet, vice-présidente du Département, à la rencontre des associations de personnes handicapées et de personnes âgées.

Une large majorité de personnes âgées souhaitent rester à leur domicile. Quant aux personnes en situation de handicap, elles aspirent souvent à vivre dans un logement indépendant, dans la mesure du possible. Pour répondre à ces attentes légitimes, le Département s'attache à développer des solutions adaptées.

S'APPUYER SUR LES CAPACITÉS

« Dans la mise en œuvre de notre projet politique C@P25, nous faisons le choix de nous appuyer sur les capacités des personnes âgées et des personnes handicapées, dans les actes de la vie quotidienne, afin de préserver le mieux possible leur autonomie, rappelle Annick Jacquemet, vice-présidente du Département chargée de l'autonomie et du développement social. Cette démarche permet de retarder le recours à l'assistance et l'entrée dans les établissements spécialisés. »

C'est dans cette optique que le Département assure la promotion des multiples actions portées par la Conférence des financeurs (présidée par Annick Jacquemet). Celles-ci contribuent à lutter contre la perte d'autonomie *(voir page suivante)*. De son côté, la MDPH dispose d'une équipe pluridisciplinaire qui est en mesure de conseiller et d'accompagner les personnes handicapées.

DES FORMULES ALTERNATIVES

Toutefois, le maintien à domicile a ses limites. Entre cette solution et l'EHPAD, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, il existe des formules alternatives qui peuvent répondre aux besoins et aux aspirations de tout un chacun : résidences autonomies, foyers-logements... Le Doubs se veut innovant dans ce domaine comme dans d'autres ! Ainsi développe-t-il actuellement l'accueil familial qui est adapté aussi bien aux personnes âgées qu'aux personnes handicapées. Une nouvelle formule apparait avec "l'EHPAD hors les murs" qui consiste dans la coordination des dispositifs d'accompagnement entre un établissement de santé et le domicile.

Ce faisant, le Département poursuit la création de places d'accueil pour les personnes âgées et les personnes handicapées là où la nécessité est avérée, notamment pour les personnes atteintes de troubles psychiques et les personnes handicapées vieillissantes. Par ailleurs, il encourage la modernisation des EHPAD via son plan de soutien à l'investissement doté d'un budget de 10 millions d'euros *(voir page suivante)*.

« Pour les personnes âgées comme pour les personnes handicapées, notre objectif est de mieux répondre aux besoins et de mieux couvrir l'ensemble du territoire départemental », résume Annick Jacquemet.

74,3 M€

c'est le budget du Département consacré à l'accompagnement des personnes handicapées en 2019.

65,3 M€

c'est le budget du Département consacré à l'accompagnement des personnes âgées en 2019.

... suite page 8 ...

DÉMOGRAPHIE

Entre 2013 et 2050, le nombre de personnes de 65 ans et plus va augmenter de 9,2% pour atteindre 26,3% de la population totale du Doubs, soit 148 000 habitants. Dans la même période, les tranches d'âges précédentes afficheront des taux en baisse. Cela dit, le vieillissement de la population sera moins marqué dans le Doubs que la moyenne nationale.

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES !

Réserver sur Internet une place d'hébergement dans un établissement pour personnes âgées, c'est désormais possible avec ViaTrajectoire. National et public, ce service en ligne est gratuit, confidentiel et sécurisé. Conçu pour simplifier les démarches, il permet de constituer un seul dossier déposé dans plusieurs établissements. La demande peut être formulée par la personne âgée elle-même ou son représentant. Des informations pratiques (délais d'attente notamment) et des descriptions (équipements, personnel…) aident à sélectionner les établissements selon les attentes. Important : un certificat médical, disponible en ligne, doit être joint au dossier. Ce dernier reste modifiable à tout moment et il est possible de suivre son avancée sur le site de ViaTrajectoire. Le Département du Doubs soutient le déploiement de ce dispositif !

Pour se connecter :
https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/

S'initier aux nouvelles technologies de communication.

Photo : Jack Varlet

Agnès Gourvennec, juriste, lors d'une séance d'information du CTRC (Centre technique régional de la consommation).

Photo : Yves Petit

Des activités pour bien vieillir

Pratiquer la gym douce avec une montre connectée, réviser le code de la route avec un simulateur, veiller à l'équilibre nutritionnel de ses repas… Autant d'activités qui permettent de préserver santé et autonomie le plus longtemps possible !

En 2018, plus de 8 000 personnes, dont 2500 environ en hébergement collectif, ont suivi une ou plusieurs des 80 actions proposées par une vingtaine d'opérateurs associatifs ou institutionnels. Réunies par la Conférence des financeurs, les initiatives viennent de toutes parts et convergent vers un même but : prévenir la perte d'autonomie. Une ergothérapeute des Ateliers de Julie propose au public d'étudier les meilleures solutions pratiques pour adapter le logement au vieillissement. La Poste, en pleine diversification de ses activités, invite à réviser le code de la route à l'aide d'un simulateur et de jeux. Ce sont là deux exemples parmi tant d'autres.

SOLIDAIRE UN JOUR, SOLIDAIRE TOUJOURS

Les actifs se demandent à quoi sert la journée de solidarité du lundi de Pentecôte qu'ils effectuent généreusement chaque année ? He bien à cela justement ! Depuis la loi sur l'Adaptation de la société au vieillissement (fin 2015), une partie des cotisations alimente la Caisse nationale de solidarité autonomie (CNSA) qui attribue un budget à chaque département en fonction de la part de personnes âgées dans sa population. Le Doubs dispose ainsi d'environ 1,2 million d'euros par an. C'est le Département qui gère ce dispositif, nommé Conférence des financeurs, avec l'appui des partenaires compétents (ARS, Mutualité française, MSA, caisses de retraite...). La priorité est donnée à la diversité des interventions et leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire. Chaque année, deux appels à projets permettent de renouveler les propositions.

BLAMONT : LA MAISON DE RETRAITE ENTRE DANS LE XXIe SIÈCLE

Capteurs anti-chutes, montres connectées, robot humanoïde, entre autres, peuvent contribuer à améliorer la vie quotidienne des résidents et les conditions de travail des soignants.

Installée dans un ancien fort militaire, la maison de retraite de Blamont n'a cessé de s'étendre et de se moderniser. La dernière extension en date, inaugurée en 2015, répond aux besoins des personnes atteintes de maladies neurodégénératives (40 places). Mais cet EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) prépare déjà un autre projet...

PLACE À L'INNOVATION

Sur 164 places d'accueil, dont 6 de jour et 2 d'hébergement temporaire, il reste encore cinq chambres doubles. Un projet de construction de bâtiment prévoit de les transformer en chambres individuelles tout en créant sept places nécessaires. Ce bâtiment devrait réunir toutes les innovations disponibles. Côté développement durable, il fonctionnerait en basse consommation, voire à énergie positive. Côté domotique, il serait pourvu de sols connectés, de chemins lumineux et de capteurs de chute, ce qui permettrait au personnel d'être alerté immédiatement. Dans les espaces communs, des caméras seraient reliées aux téléphones portables des surveillants.

Photo : Yves Petit

Des chambres spacieuses et lumineuses.

EN COMPAGNIE D'UN ROBOT

Des montres connectées pourraient aussi être très utiles au personnel. Et un robot pourrait être adopté pour ses qualités humanoïdes : il peut chanter, parler, et ainsi susciter des souvenirs et des échanges.

« Les nouveaux résidents arrivent de plus en plus souvent avec un téléphone portable, un ordinateur ou une tablette, observe le directeur. Il nous faut nous adapter pour qu'ils puissent entretenir leurs relations familiales et amicales par ce biais. »

Des équipements pourraient faciliter la mobilité des résidents dans les chambres et les salles de bain. Tout ce qui contribue à améliorer les conditions de travail du personnel se traduit par de la bientraitance à l'égard des personnes âgées accueillies.

Des espaces conviviaux.

Photo : Yves Petit

INFOS +
10 M€ d'investissements

Le projet d'aménagement de l'EHPAD de Blamont compte parmi la dizaine de dossiers déposés auprès du Département pour bénéficier de son plan de soutien à l'investissement. Ce plan vise à encourager le développement durable via les économies d'énergie, le déploiement des nouvelles technologies dans la domotique, notamment, ainsi que la bientraitance des personnes âgées et des personnels. Un budget de 10 millions d'euros est mobilisé sur la période 2018-2021. Les aides aux investissements doivent en outre favoriser la maîtrise du prix de journée.

DU NEUF EN 2019 à la MDPH

Nouveaux horaires, nouveau formulaire de demande, nouvel outil d'accueil spécialisé, nouveau site Internet... La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) met tout en œuvre pour apporter « une réponse individualisée à des situations multiples », suivant son slogan.

Toute personne handicapée – que ce soit de manière temporaire, évolutive ou définitive - peut faire une demande auprès de la MDPH via un formulaire unique, plus détaillé. Les personnes bénéficiant déjà de droits ou prestations n'ont pas à effectuer cette démarche tant que les droits sont encore valides.

Plus dense qu'auparavant avec ses 20 pages, le formulaire permet au demandeur (ou à son représentant) d'exposer sa situation et ses difficultés tout en étant guidé dans ses démarches. Tous les cas possibles sont envisagés à travers une série de questions, sous un aspect aussi bien quantitatif que qualitatif, personnel que professionnel. À noter : une place appréciable est accordée aux aidants pour qu'ils s'expriment. Au final, ce sont les spécialistes de la MDPH qui analysent et proposent les solutions les mieux adaptées afin qu'elles nourrissent le projet de vie personnel.

DES ACCÈS FACILITÉS

Le formulaire peut être rempli sur Internet et transmis ainsi directement, ou imprimé puis adressé ou déposé à la MDPH.

Dans la même optique, le nouveau site Internet sera mis en ligne courant avril 2019. Il se veut plus accessible et plus ergonomique. Une rubrique est dédiée au suivi de la demande individuelle de prestations, à travers trois étapes-clés : avis de réception, de traitement en cours, et de décision. Il est agrémenté d'informations pratiques et d'actualités, ce qui en fait un lien précieux entre les usagers, la MDPH et ses partenaires.

L'accueil est adapté aux attentes des usagers.

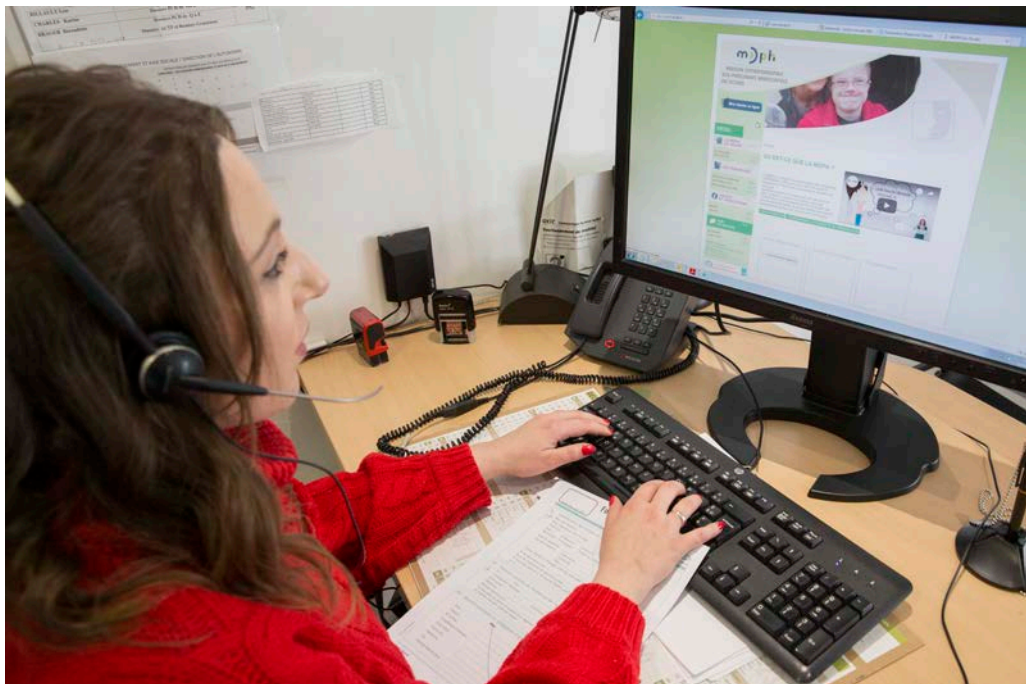

Photo : Yves Petit

PAROLE D'ÉLUE

Photo : Lionel Georges

Marie-Laure Dalphin, présidente de la CDAPH, conseillère départementale du canton de Besançon 3

« Une vingtaine de représentants d'institutions membres du GIP-MDPH et d'associations de personnes handicapées siègent à mes côtés au sein de la CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Nous nous réunissons une fois par semaine pour examiner plus de 450 dossiers en moyenne, dès lors qu'ils sont complets. Nos décisions sont motivées par la volonté de proposer la meilleure solution à chaque enfant et chaque adulte. La société doit s'adapter pour répondre à leurs attentes légitimes et leur accorder toute leur place. C'est pourquoi le Département travaille, avec ses partenaires, à l'adaptation des structures d'accueil, à l'inclusion sociale et professionnelle. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap dans leur désir d'intégrer les modes de vie – d'habitat, d'activité… – ordinaires. »

NOUVEAUX HORAIRES

Pour mieux répondre aux attentes des usagers, courant avril, la MDPH modifiera ses horaires d'ouverture au public. L'accueil physique et téléphonique se fera de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 13-15 rue de la Préfecture à Besançon.

Tél. 03 81 25 90 00 Fax : 03 81 25 90 01
Courriel : contact@mdph.doubs.fr
Internet : http://mdph.doubs.fr

SATISFACTION

Les usagers de la MDPH du Doubs peuvent participer à une enquête de satisfaction conduite à l'initiative de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et présente en permanence sur le site :
https://mamdph-monavis.fr/

Les résultats seront publiés et mis à jour sur le site *http://mdph.doubs.fr*

LE CERCLE DES INVITÉS AU FESTIN S'ÉLARGIT

Devenu Maison des Sources, l'ancien couvent des Capucins a changé de vocation mais, autour de sa cour intérieure, se déploie une vie communautaire intense. Bien ancrés dans le quartier des Chaprais, à Besançon, les Invités au festin poursuivent une expérience de psychiatrie alternative qui a essaimé en France.

En trente ans, la psychiatre Marie-Noëlle Besançon a mis en pratique l'inclusion sociale avant l'heure ! Tandis que ses équipes de professionnels (une quarantaine à présent) et de bénévoles grossissaient au fil des ans, elle a développé un modèle économique et social de psychiatrie ouverte sur la cité.

« Nous accueillons des personnes en souffrance psychique, certes, mais pour nous, ce sont des participants », prévient Jean Besançon, président de l'association, qui accompagne sa femme dans l'aventure depuis l'origine.

DES ACTIVITÉS CO-CONSTRUITES

Ici les mots comme les maux s'allègent. « Les participants sont invités à co-construire leur parcours », ajoute Laetitia André, coordinatrice générale. 120 personnes sont accueillies chaque jour à la Maison des Sources, à Besançon. Tout s'organise autour d'activités créatives, ludiques, sportives, et lucratives avec la friperie et une nouvelle boutique, rue de Belfort, ainsi que divers chantiers et productions artisanales. Une antenne a été créée à Maîche en septembre 2018 pour une douzaine de personnes.

Deux maisons-relais complètent cette organisation, ainsi qu'un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah). Une quarantaine de places dans des logements sont réparties sur les différents sites, maillons complémentaires d'une autonomie assumée.

Les financements du Département s'ajoutent à ceux de l'État, mais rien ne serait possible sans la mobilisation constante de la centaine de bénévoles (18% du budget) et le mécénat (16%).

Bénévoles et participants gèrent la friperie.

Photo : Yves Petit

UN SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE

Quels sont les résultats de cette expérience ? « Nous constatons une baisse de la consommation de médicaments, des ré-hospitalisations plus rares, note Jean Besançon. Et les participants expriment un sentiment de bien-être. »

Autour des Invités, un réseau de psychiatrie citoyenne s'est constitué en France : une quinzaine de structures réunissant environ 1500 participants. Le deuxième colloque international des Invités au festin les représentera, les 1er et 2 avril, au Grand Kursaal, à Besançon. Son thème est un pari sur l'avenir : « La psychiatrie citoyenne : du rêve à la réalité ». Bien entendu, il est ouvert à tous.

www.lesinvitesaufestin.fr
colloque2019@lesinvitesaufestin.fr

ACCEO : DU GESTE À LA PAROLE

Téléchargeable sur smartphone, tablette ou ordinateur, Acceo facilite la vie quotidienne des personnes sourdes ou malentendantes. Cette plateforme d'interprètes spécialisés propose trois modes de communication à distance et en temps réel :

- La Transcription Instantanée de la parole (TIP)
- La visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF)
- Le visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC)

En souscrivant un abonnement, des commerces et des services publics peuvent mettre Acceo gratuitement à disposition de leur clientèle ou de leurs usagers. Plus de 30 000 établissements (géolocalisés) l'ont déjà adopté. C'est le cas de la MDPH du Doubs. « Ce dispositif peut être utilisé à l'accueil ainsi que dans les bureaux d'entretien », indique son secrétaire général, Mathieu Robin. Cela facilite vraiment les échanges et lève les barrières de la communication entre entendants et sourds ou malentendants. Par ailleurs, les personnes entendantes non francophones peuvent également bénéficier d'une traduction dans leur langue via « Acceo Langues » : trois langues sont disponibles en direct et une centaine sur réservation (demande à faire auprès de la MDPH)

Interface Acceo : https://www.acce-o.fr/client/mdph_doubs

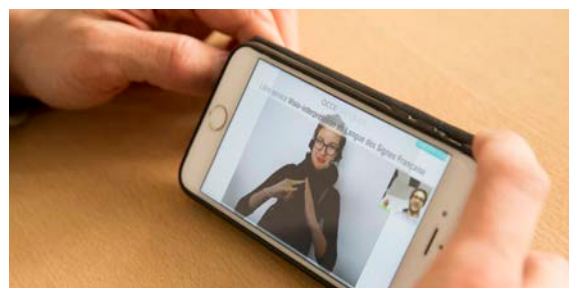

Photo : Yves Petit

Un accès facilité pour les personnes sourdes ou malentendantes.

INFOS PRATIQUES

DES LIVRES POUR TOUS

Fin mars, l'association La Distraction des Malades organise sa vente annuelle de livres au profit de la bibliothèque du Centre hospitalier régional universitaire Jean-Minjoz, à Besançon. Un large choix d'ouvrages est présenté à des prix attractifs (entre 0,50 cts et 5 € l'unité). Cette vente permet d'acquérir des nouveautés prêtées gratuitement aux personnes hospitalisées. Attention : cet événement se déroule au site hospitalier Saint-Jacques (salle des commissions), le vendredi 29 et le samedi 30 mars, de 10h à 18h.

bibliotheque-hopital@chu-besancon.fr

Si vous ne recevez pas Vu du Doubs 5 fois par an, contactez la rédaction au 03 81 25 83 13 ou vududoubs@doubs.fr

Pour les informations routières, consultez le site départemental http://www.inforoute25.fr

LE VERRE ET LA PROSE

La huitième édition de cette rencontre entre le livre et le vin a pour invité d'honneur l'écrivain Roger Faindt, lauréat du prix André-Besson 2018. Organisée par l'Association comtoise d'auteurs indépendants, elle se déroule le dimanche 31 mars, de 10h à 19h, à Dannemarie-sur-Crête (salle de convivialité). Une quarantaine d'auteurs et d'illustrateurs régionaux seront présents pour dédicacer leurs ouvrages et dialoguer avec les visiteurs dans l'ambiance conviviale caractéristique de ce rendez-vous.

Entrée libre.

http://www.auteurs-comtois-acai.fr

DU 1ER AU 7 AVRIL : OPÉRATION BRIOCHES

L'Adapei du Doubs organise sa prochaine opération brioches début avril. Les bénévoles préfèrent en effet cette période pour faire appel à la générosité du public, plutôt que celle d'octobre. En 2018, l'association des parents et amis de personnes handicapées mentales, polyhandicapées, autistes a mobilisé 3 875 bénévoles dans 500 communes du Doubs. Le produit de la vente de 80 000 brioches, soit 359 000 €, lui permet de financer des activités culturelles, sportives, de loisirs ainsi que du matériel comme des vélos d'appartement, des tablettes numériques… Autant d'initiatives qui contribuent à améliorer la vie quotidienne de quelque 3 600 bénéficiaires.

www.adapeidudoubs.fr

SUR LES ROUTES CET HIVER

La plupart des opérations de déneigement des routes départementales (RD) sont programmées de 4h à 7h du matin pour faciliter les premiers déplacements. Au 1er février, 5 362 tonnes de sel avaient été utilisées ou étaient en stock au Département (un hiver moyen en nécessite 8000). 250 agents sont mobilisés (chauffeurs, patrouilleurs, cadres coordonnateurs) auxquels s'ajoutent des prestataires externes. Des contacts-média informent les radios locales en direct chaque matin. Trois niveaux de service sont définis concernant les RD : 860 km d'axes principaux font l'objet d'un traitement hivernal renforcé. 2 700 km suivent un traitement hivernal standard (de 7h à 22h) et 140 km, peu utilisés, un traitement hivernal de proximité, plus restreint.

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE : UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Nous répondons « présents ! »

À la nécessité d'agir pour l'environnement : le Département choisit de s'engager pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et des milieux naturels. Notre détermination : la préservation de nos ressources !
Au défi de l'insertion et de l'emploi : nous lançons un nouveau plan départemental pour remobiliser les allocataires du RSA autour de leurs compétences et de leur potentiel. Nous incitons, par exemple, les entreprises partenaires, dans le cadre des marchés publics, à réserver un volume d'heures à des allocataires du RSA. Ce dispositif est appliqué par le Département sur ses propres chantiers ! Un accompagnement spécifique est dédié aux allocataires du RSA qui sont à la tête de leur entreprise individuelle.
Au développement de la culture et du sport par le biais des nouveaux Contrats territoriaux Développement humain qui couvrent désormais tous les territoires.
Aux enjeux de la conservation du patrimoine : le Département apporte son soutien à des projets de restauration. Depuis 2015, 139 opérations ont été soutenues pour un montant total de 1,8 M€.
Au challenge du numérique : le déploiement du Très Haut Débit s'accélère grâce à des moyens renforcés (5 M€ en 2019 soit encore un million de plus qu'en 2018).
Aux événements majeurs : Transju, bicentenaire Courbet avec une centaine de projets labellisés partout dans le Doubs, salon de l'Agriculture pour la promotion de nos filières et savoir-faire, passage du Tour de France le 12 juillet avec des images qui porteront haut et loin nos atouts touristiques…

Que d'exemples qui montrent que le Doubs va de l'avant !

Nous agissons avec pragmatisme. C'est bien ce que vous attendez de nous, à l'heure où la société appelle davantage à l'engagement qu'au seul débat.

Christine Bouquin, Françoise Branget, Marie Chassery, Virginie Chavey, Jacqueline Cuenot-Stalder, Catherine Cuinet, Marie-Laure Dalphin, Odile Faivre-Petitjean, Annick Jacquemet, Sylvie Le Hir, Michèle Letoublon, Béatrix Loizon, Florence Rogeboz, Philippe Alpy, Serge Cagnon, Ludovic Fagaut, Philippe Gonon, Jean-Luc Guyon, Denis Leroux, Alain Loriguet, Thierry Maire du Poset, Alain Marguet, Pierre Simon, Michel Vienet, Thierry Vernier.

LES ÉLUS DU GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Schéma immobilier départemental : au mépris du patrimoine et du développement durable

Grande braderie : Le Département va mettre en vente des biens emblématiques qui sont les propriétés des Doubiens, tels le Fort Griffon, classé au patrimoine de l'Unesco, ou le haras national de Besançon. Pas d'ambition pour valoriser ces fleurons, on vend, voilà tout… enfin si l'on trouve preneur…

Et pas de lutte anti gaspi : concernant notre patrimoine, ni état des lieux, ni objectifs fixés en matière de consommations énergétiques, consommations d'eau ou émissions de gaz à effet de serre. Pas un chiffre dans le schéma immobilier tant attendu, 2 ans de réflexion et aucune ambition en matière de « développement durable ». Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est une réalité : les objectifs de transition énergétique étaient affichés dans le projet initial de la majorité (sur le papier), mais concrètement, rien.

Alors que de plus en plus de personnes se mobilisent pour le climat, dans le Doubs et à travers le monde, le Département ne semble pas concerné. C'est pourtant sa responsabilité et la collectivité a les moyens d'agir (le patrimoine bâti représente près de 550 000 m² avec les 44 collèges publics du Doubs).

Mais ce n'est pas une priorité pour la Présidente et sa majorité, la vitalité du centre-ville de Besançon, non plus d'ailleurs.
Pour preuve, le déménagement programmé de services basés au Fort Griffon et à la City, alors que l'implantation des services sur ces 2 sites contribue à la vitalité du centre-ville de la capitale départementale.

Comment les élus bisontins de la majorité de droite peuvent-ils faire une telle proposition, contraire aux intérêts de la ville et de l'agglomération et aux commerces du centre-ville ?

Nous ne pouvons pas cautionner.

David Barbier, Frédéric Barbier, Christine Coren-Gaspéroni, Claude Dallavalle, Magali Duvernois, Gérard Galliot, Noël Gauthier, Raphaël Krucien, Myriam Lemercier, Géraldine Leroy, Rémy Nappey, Danièle Nevers, Martine Voidey.

MARCHÉS PUBLICS : du travail pour les personnes en insertion

Pour aider les personnes les plus fragiles à retrouver le chemin de l'emploi, le Département s'engage à réserver plus de places aux structures d'insertion dans ses marchés publics. Il renforce aussi son partenariat avec les communes qui adoptent cette démarche.

Des travaux de rénovation du collège de Quingey au nettoyage du parc de la Gare d'eau, le Département intègre dans ses marchés publics, dès que cela lui est possible, des heures d'insertion. Il crée même des commandes publiques réservées aux structures d'insertion, comme pour l'entretien des espaces verts à la Ferme familiale Courbet, à Flagey.

Ainsi, depuis 2014, pour remplacer certains agents dans les collèges et les centres médico-sociaux du Doubs, le Département a attribué un marché à Intermed. « En 2017, ce sont 71 personnes en insertion, dont 38 % de bénéficiaires du RSA, qui ont effectué le remplacement temporaire d'agents du Département avec des missions de 195 heures en moyenne », précise Mathieu Nicoud, assistant de direction de cette association.

Dans le cadre de son nouveau Plan pour l'insertion et l'emploi, le Département s'engage donc à augmenter considérablement le recours aux heures d'insertion dans ses commandes publiques. Avant le lancement de chaque marché public, la possibilité d'ajouter une clause d'insertion est étudiée systématiquement pour permettre aux nombreuses structures spécialisées d'aider les personnes les plus fragiles à revenir vers le marché de l'emploi.

VIVE L'ACHAT RESPONSABLE !

Dans le prolongement, le Département amplifie son accompagnement auprès des communes qui s'engagent dans cette démarche. Il a déjà signé deux conventions, en 2018 : avec IDEIS - Pays de Montbéliard Agglomération et la Communauté d'agglomération du Grand Besançon.

Caroline Chalamon, facilitatrice de clause pour la CAGB, accompagne depuis plus de 10 ans les collectivités pour l'ajout de clauses d'insertion dans les marchés et travaille depuis un an avec le Département sur ce sujet : « Il y a aujourd'hui une réelle volonté de la part des élus locaux de s'engager dans une démarche d'achat responsable. Pour preuve, quand je suis arrivée en 2008, seulement 20 000 heures par an étaient consacrées à l'insertion. Aujourd'hui c'est 180 000 heures, sur une centaine de marchés chaque année. Parmi ces derniers, il y a eu récemment les travaux du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, à Besançon. » Un résultat plus qu'encourageant !

Photo : Yves Petit

M. Boulala apprécie d'effectuer un remplacement au collège Diderot.

PAROLE D'ÉLU

Photo : Lionel Georges

Pierre Simon,
vice-président du Département chargé de l'insertion et du tourisme

« Dans notre nouveau Plan pour l'insertion et l'emploi, un de nos objectifs pour 2021 est de consacrer, dans nos marchés publics, 30 % des heures de travail à des emplois d'insertion. Nous nous devons d'être exemplaires sur nos propres achats publics et donner également l'impulsion aux autres collectivités locales. En effet, attribuer des subventions aux structures d'insertion c'est bien, mais les faire travailler grâce à nos commandes publiques, c'est efficace pour aider les personnes les plus fragiles à retrouver le chemin vers l'emploi ! »

Photo : DR

Christian Quenot, maire de Courcelles-lès-Montbéliard

« En 2016, pour la construction de notre nouveau bâtiment périscolaire, nous avons inséré, dès la rédaction du marché public, une clause pour proposer du travail à des personnes en réinsertion professionnelle. C'était la première fois ! Nous avons été accompagnés par une personne dédiée à cette tâche, un facilitateur de clause, sans qui nous n'aurions rien pu faire. Nous avions prévu 420 heures et finalement ce sont plus de 640 heures qui ont été effectuées, aussi bien dans le gros œuvre que pour les finitions. Cette expérience a été très positive et, depuis, dès que nous le pouvons, comme prochainement pour la rénovation thermique de la mairie, nous insérons ces clauses dans nos marchés publics. Le soutien aux personnes les plus fragiles pour un retour à l'emploi est un enjeu majeur. Si les collectivités ne donnent pas l'exemple, qui le fera ? »

LOUER UNE VOITURE pour aller travailler

C'est possible pour une somme modeste grâce à l'ADDSEA* et au Garage Solidaire du Haut-Doubs. Un bon moyen de lever les freins à l'insertion des personnes confrontées aux problèmes de mobilité !

« C'est un gain de temps incroyable d'avoir une voiture ! Je ne mets plus que cinq minutes pour aller travailler au lieu de 20 à pied. Avec trois enfants, ça me sauve », explique Laurie-Anne Le Cossec, jeune conductrice qui loue un véhicule depuis quelques semaines.

La procédure est simple et rapide : une personne avec un contrat de travail, quelle que soit sa durée, peut contacter ce service géré par l'ADDSEA et basé à Pontarlier. Si les conditions sont réunies, elle peut disposer d'une des douze voitures de la flotte le jour même.

Au volant, Laurie-Anne Le Cossec, accompagnée de Sandrine Rollet, chargée de la location.

Photo : Yves Petit

L'AIDE À LA MOBILITÉ, UN ENJEU D'INSERTION

« Les véhicules sont loués en moyenne deux mois et demi, dans la limite de six mois, pour un coût de 7 € par jour, précise Sandrine Rollet, chargée de la location. Toutes nos voitures proviennent du Garage Solidaire, à Houtaud. Ce partenaire vérifie leur bon état et les répare si nécessaire entre chaque contrat. »

Tout comme le Garage Solidaire, ce service est soutenu par le Département dans le cadre de son engagement en faveur de l'insertion. Il entre dans sa politique globale d'aide à la mobilité, un enjeu essentiel sur ce territoire.

Quant au garage, il propose aux personnes à faible revenu des réparations et des ventes de véhicules à bas prix. Les élus locaux et les associations réfléchissent également à une nouvelle flotte de location de voitures à Maîche et Morteau…

Service Insertion de l'ADDSEA (Association départementale du Doubs de sauvegarde de l'enfant à l'adulte) : 03 81 39 66 42 insertion.pontarlier@addsea.fr

Photo : Yves Petit

Mathieu Nicoud, assistant de direction chez Intermed

« Depuis 2014, le Département a attribué un marché public d'insertion à nos six associations intermédiaires du Doubs pour des missions temporaires de remplacement d'agents en arrêt maladie, en collèges, en centres médicaux-sociaux (CMS) et même au siège du Département. Les salariés que nous déléguons interviennent principalement pour le nettoyage de locaux et dans les cantines. Ces missions nécessitent que les personnes aient déjà une certaine expérience, compte tenu des lieux d'intervention et des procédures à respecter. Le travail en équipe, comme cela se passe dans les collèges, est également très intéressant pour les salariés. Ces missions sont valorisantes et constituent un pas de plus vers le retour à l'emploi ! »

L'ESBF, une équipe soudée.

Photo : DR

ESBF : DE L'AMBITION ET DES RAISONS D'Y CROIRE

Après avoir atteint ses objectifs et même failli les dépasser en Coupe d'Europe, l'ESBF se concentre sur le championnat. Avec la ferme intention de retrouver l'Europe au plus vite !

C'est la plus grande satisfaction du club de handball bisontin à un peu plus de la mi-saison : jouer sur deux tableaux en lâchant très peu de points en championnat. Raphaëlle Tervel, – l'entraîneure – : « Nous l'avons fait grâce aux 19 joueuses. On a pu compter sur toutes. Elles ont progressé individuellement et collectivement. C'est l'autre grande satisfaction. C'est important pour la suite de la saison et la troisième place. »
Des matchs que l'ESBF abordera tantôt en outsider – « on aime ce rôle-là… pour créer la surprise » sourit Raphaëlle –, tantôt, c'est plus récent, en favorite – « nous sommes davantage attendues. On a progressé dans ce domaine, on assume mieux ce statut. »

DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE

Le peu de rencontres perdues en championnat (2 en 14 journées) l'atteste. Mieux, la bande à Chloé Bouquet attend avec gourmandise les grands rendez-vous et sait rester mobilisée sur les autres. « Les 10 matchs européens en deux saisons, avec un niveau d'exigence supérieur, nous ont apporté de l'expérience. Les filles ont vu des cultures et des approches différentes du hand. Elles veulent y retourner, comme tout le monde autour du club. L'engouement est fort pour l'Europe. »
Avec une majorité de l'effectif sous contrat, l'ESBF devrait continuer à jouer la stabilité autour d'un groupe qui se bonifie année après année.

Chloé Bouquet, une pro' épanouie.

Photo : Créatif photo

CHLOÉ BOUQUET : L'AILE GAUCHE LUI VA SI BIEN

À bientôt 24 ans, Chloé Bouquet réalise sa meilleure saison à l'ESBF. Du temps de jeu, un poste d'ailière gauche dont elle a pris la mesure, la confiance du club où elle est sous contrat professionnel : tout va bien pour la Mortuacienne.
D'autres facteurs expliquent sa réussite : une famille présente (son père l'entraînait à Morteau où elle a débuté le hand à 6 ans), des études pour devenir monitrice-éducatrice qui lui correspondent… La joueuse a gagné en maturité pour devenir un maillon fort du collectif bisontin. « Je suis heureuse sur le terrain, de cette expérience européenne que l'on veut retrouver dès l'an prochain. On y côtoie des hands différents, des joueuses internationales, c'est pour ces moments que l'on fait ce métier. »
Chloé a gagné en confiance, cela se voit sur le terrain où ses interceptions et duels remportés sont légion. Même si, exigeante, elle retient surtout ses ratés : « En changeant de poste (de 1/2 centre à ailière) j'ai dû apprendre une nouvelle gamme de gestes : duels, fixation, toute une panoplie de tirs… Je travaille beaucoup et le déclic a eu lieu. Mon statut a évolué. Ça a payé. »

LA SALINE ROYALE DE BEETHOVEN À WOODSTOCK

Au moment de présenter la saison culturelle, Christine Bouquin, présidente du Département et de la Saline royale, n'a pas caché son enthousiasme : « Les projets sont ambitieux, ouverts à tous et à vivre ensemble ! » Pas de coup de froid en vue donc, pour la saison 2019 de la Saline royale qui débute l'année sur sa lancée 2018 avec l'exposition Froid en provenance de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Celle-ci interroge sur cette notion, son utilisation, son impact dans notre quotidien… « En termes de dispositifs, c'est l'une des plus grandes expositions que la Saline ait accueillie », se réjouit Hubert Tassy, son directeur. Un directeur heureux d'annoncer le renouvellement pour trois ans de la résidence de Jordi Savall et de l'orchestre du Concert des Nations qui mettront Beethoven à l'honneur.

WOODSTOCK CÔTÉ EXPO, JARDINS ET MUSIQUE

Et les temps forts se poursuivront : exposition des compagnons du tour de France pour le 25e anniversaire de l'Institut européen de formation de Mouchard, du 7 avril au 31 août. Puis ce sera au tour du Monde de Jules Verne, dès le 31 mai, et de Woodstock Spirit 1969-2019 à partir du 15 juin. Une exposition psychédélique associera une déambulation immersive et sensorielle à un espace plus didactique et historique sur cet événement hors norme. Elle se prolongera avec le festival des jardins qui lui est consacré avec en point d'orgue un concert Woodstock électro, le 15 août, organisé en association avec le festival Les Eurockéennes et le producteur Label LN. Avec les classiques Lux Salina #4, le trail des 2 salines, la patinoire couverte ou son marché de Noël, une riche année se sera écoulée.

Photo : Courtesy of Elliott Landy

Woodstock à l'époque de Joe Cocker.

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL DU DOUBS

Tourbières, zones humides, falaises, reculées karstiques, prairies, forêts… dans ces espaces naturels, on trouve notamment 1939 espèces de plantes et 311 espèces d'oiseaux. Pour protéger et valoriser cette biodiversité, le Département mène depuis plus de 10 ans des actions de préservation sous le label ENS : Espaces naturels sensibles. Des aménagements permettent l'accès du public. Des associations et des structures d'éducation à l'environnement, partenaires du Département, proposent des animations chaque semaine : les sorties nature. Découvrez ainsi les oiseaux des falaises le 23 mars, aux Roches de Nans-Sous-Sainte-Anne, ou encore la grande marche des tritons le 30 mars, en nocturne, dans les prairies du Grand Roué Gravière, près de Pagney.

Pour en savoir plus : www.doubs.fr, rubrique environnement